

Romain Dumas

Maître de conférences-Habilité à Diriger des Recherches (HDR) en Droit privé ; Vice-Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Limoges (FDSE) en charge de la recherche et de l'innovation ; Directeur-adjoint du CREOP (UR 15561)

PRINCIPAUX TITRES ET DIPLÔMES

- -Habilitation à Diriger des recherches en Droit privé et sciences criminelles (2017). Mémoire d'HDR intitulé : « Réflexions prospectives sur le renouvellement des sources et des pratiques encadrées en droit des affaires » (chargé de suivi en habilitation : M. Bayle, Pr à l'Université de Limoges) ;
- **-Qualification aux fonctions de Maître de conférences** (2006), CNU, section 01, Droit privé et Sciences Criminelles ;
- -Doctorat en Droit privé, nouveau régime (2005). Thèse intitulée : « Essai sur la fondamentalisation du droit des affaires » (sous la dir. de E. Garaud, Pr. agrégé de Droit privé à l'Université de Limoges). Mention très honorable avec les félicitations unanimes du jury, coll. Logiques juridiques, L'Harmattan, 2008.

PRINCIPALES RESPONSABILITES SCIENTIFIQUES

- -Vice-Doyen de la FDSE, en charge de la recherche et de l'innovation depuis juillet 2023 ;
- -Directeur adjoint de l'équipe de recherche CREOP depuis 2018 ;
- -Membre du Comité de lecture de la Revue Des droits et Libertés Fondamentaux (RDLF), revue en ligne dirigée par le Professeur Xavier Dupré de Boulois (Université Paris 1-Panthéon Sorbonne); depuis 2014.

RESPONSABILITES PEDAGOGIQUES

- -Responsable du DUEJ (Diplôme Universitaire d'Expertise Judiciaire) depuis 2016 ;
- -Responsable des PPP (Projet Personnel et Professionnel), filière AES à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Limoges depuis 2016 ;
- -Responsable de la deuxième année de DUT Techniques de commercialisation en alternance, IUT de Figeac, Université de Toulouse II (2010-2013).

RESPONSABILITES INSTITUTIONNELLES

- -Vice-Doyen de la FDSE, en charge de la recherche et de l'innovation, participation aux Conseils de Gestion de la FDSE et à la Commission recherche de l'Université de Limoges en tant que représentant permanent du Doyen.
- -Membre élu de la Commission d'expertise groupe A (Droit-Economie-Gestion) de l'Université de Limoges, section 01 (Droit privé et sciences criminelles) de 2017 à 2022 ;
- -Membre élu du Conseil d'administration, IUT de Figeac (2010-2013) et du Conseil de département Techniques de commercialisation, IUT de Figeac (2010-2013).

PUBLICATIONS (2017-2024)

Revues scientifiques à comité de lecture

R. Dumas (2024). Majoration du revenu imposable pour non-adhésion facultative à un organisme : atteinte disproportionnée au droit de propriété du contribuable de bonne foi, Revue Trimestrielle des Droits de l'Homme/Anthémis (RTDH), 1 juil. 2024, 14 pages.

- **R. Dumas** (2023). Brèves réflexions sur l'acceptabilité des revirements de jurisprudence de la Cour de cassation avec effet immédiat, au regard de l'évolution du droit des obligations, Revue Lamy Droit Civil (RLDC), 1 oct. 2023, 7 pages.
- **R. Dumas** (2023). L'exécution forcée d'une promesse unilatérale rétractée par le promettant : quand la Chambre commerciale explicite la rétroactivité de son revirement, Revue Lexbase Droit privé, 20 avr. 2023, 8 pages.
- **R. Dumas** (2018). Les MARD (modes alternatifs de résolution des différends) au prisme des droits fondamentaux substantiels, *Revue des Droits et Libertés Fondamentaux (RDLF)*, chron. n°1, 2018, 18 pages.
- http://www.revuedlf.com/droit-fondamentaux/les-mard-modes-alternatifs-de-resolution-des-differends-auprisme-des-droits-fondamentaux-substantiels/
- **R. Dumas** (2017). Les interactions entre le renouvellement des sources et les pratiques encadrées en droit des affaires, *Revue de la Recherche Juridique-Droit prospectif (RRJ)*, n°3, 2017, 45 pages.

Ouvrages et chapitres d'ouvrages

- **R. Dumas** (à paraître en 2024). L'efficacité des procédures préventives (mandat ad hoc, conciliation) dans la lutte contre les défaillances d'entreprise à l'aune des MARD et des droits et libertés fondamentaux, In *Les éclairages réciproques du droit et des sciences de gestion sur les concepts de la défaillance entrepreneuriale*, actes du 6ème colloque interdisciplinaire sur la défaillance d'entreprise, L'Harmattan.
- **R. Dumas** (2024). Raison d'être : vers une société à mission et un modèle d'affaires durable. Actualité de la question en droit français des sociétés. In *Durable ou soutenable ? Regards croisés Droit et gestion sur le développement soutenable*, PULIM.
- **R. Dumas** (2023). Préface de la thèse d'Omar Kafi Cherrat, *la collectivisation des recours en droit de la consommation. Aspects internes et internationaux*, Mare et Martin (thèse soutenue au CREOP).
- **R. Dumas** (2023). Fiches sur les Modes Alternatifs de Résolution des Différends (MARD), Ellipses. Rédaction complète de l'ouvrage.
- **R. Dumas** (2022). Rédaction de l'entrée « Entreprise », In *Dictionnaire des Droits de l'Homme*, C. Laurent-Boutot, Y. Lécuyer et D. Tharaud (dir.), Pédone.
- **R. Dumas** (2022). Rédaction de l'avant-propos de la thèse de Nabil Mounir, *La liberté d'expression publicitaire. Réflexions critiques*, L'Harmattan (thèse soutenue au CREOP).
- **R. Dumas** (2021). La fondamentalisation du droit des sociétés : bilan et perspectives. In *Rencontres multicolores autour du Droit. Mélanges en l'honneur du Professeur Deen Gibirila*. Ch. Lebel, C. Malecki, M.A. Rakotovahiny, K. Rodriguez et M.C. Sordino, PU Toulouse 1 Capitole.
- **R. Dumas** (2020). Les difficultés des PME-TPE au regard des pratiques anticoncurrentielles. In *Les difficultés des petites entreprises : regards croisés droit et gestion*. A. Rivet et G. Yildirim (dir.), coll. Droit privé et sciences criminelles, L'Harmattan.
- **R. Dumas** (2019). Regards d'un juriste sur le thème « Médiation et entreprises ». In *Médiation et entreprises : regards croisés droit et gestion.* G. Yildirim, I. Sauviat et R. Dumas (dir.), coll. Droit privé et sciences criminelles, L'Harmattan.

ACTIVITES D'ENCADREMENT DOCTORAL, JURY DE THESE ET D'HDR

Encadrement de thèses	2	-Christelle Eléore : Les MARD en droit des affaires, en co- direction avec G. Yildirim (Pr de Droit privé à l'Université de Limoges) depuis févr. 2016 ; soutenance programmée le 18 déc. 2024. -Jhonny Duplan : De la vulnérabilité à la détresse du chef d'entreprise, essai d'analyse entre son statut juridique et son statut social, en co-direction avec M. Bayle (Pr émérite à l'Université de Limoges) depuis oct. 2019.
Thèses soutenues	2	-Nabil Mounir : <i>La liberté d'expression publicitaire :</i> réflexions critiques, en co-direction avec F. Marchadier (Pragrégé de Droit privé à l'Université de Poitiers).

		Thèse soutenue le 16 déc. 2020 devant le jury composé de : M. Bayle (Pr émérite à l'Université de Limoges, Président), L. Arcelin (Pr de droit privé à l'Université de la Rochelle, rapporteur) et Th. Hochmann (Pr agrégé de droit public à l'Université Paris-Nanterre). -Omar Kafi-Cherrat : La collectivisation des recours en droit de la consommation : aspects internes et internationaux, en co-direction avec F. Marchadier. Thèse soutenue le 30 novembre 2021 devant le jury composé de : L. Usunier (Pr agrégée de Droit privé à l'Université de Cergy-Pontoise, Présidente et rapporteure), N. Sauphanor-Brouillaud (Pr agrégée de droit privé à l'Université de, rapporteure), Rudy Laher (Pr agrégé de Droit privé à l'Université de Limoges, assesseur) et Maria-José Azar-Baud (MCF-HDR en droit privé à l'Université de Paris-Saclay, assesseure).
Jury de thèses	1	-Cyrille Semako LIGAN: Favoriser la culture du règlement amiable des différends. Etude du droit béninois, sous la direction de R. Laher (Pr agrégé de Droit privé à l'Université de Limoges), soutenue le 27 juin 2024. Membre du jury en qualité d'assesseur.